cid:image001.png@01D564D9.740A98B0

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Logo Région Normandie | Logo 76 | cid:image004.png@01D564D9.740A98B0 |

**Crédit photo : Région Normandie**

Le 6 septembre 2019

**La Région et le Département de la Seine Maritime accompagnent les projets du territoire de l’Agglomération Fécamp Caux Littoral**

**Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, Pascal MARTIN, Président du Département de la Seine-Maritime et Marie-Agnès POUSSIER WINSBACK, Présidente de l’Agglomération Fécamp Caux Littoral, ont signé aujourd’hui à Valmont, le contrat de territoire 2017-2021. La signature de ce contrat permettra la réalisation de 36 projets à hauteur de 40,5 millions d’euros.**

*« Ce sont au total plus de 494 millions d’euros qui seront investis par la Région, chef de file de l’aménagement du territoire, pour accompagner les projets structurants et facteurs de développement pour les territoires normands* *sur la période 2017-2021. Il est évident que la transformation et l’évolution du pays passera par les initiatives territoriales » a* déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

*«  Nous avons voulu un Contrat de territoire ambitieux réparti dans plusieurs communes de l’Agglomération et qui réponde à un programme d’aménagement global : optimiser l’offre économique, faciliter la mobilité, restructurer les centres de communes, préserver les services de santé, créer des infrastructures culturelles et touristiques, des nouveaux logements et espaces urbains de rencontre, pour une meilleure qualité de vie…Nous tenons à remercier en particulier nos partenaires financiers, la Région Normandie et le Département de Seine-Maritime, qui nous accompagnent fortement pour renforcer, à travers ces projets structurants, l’attractivité, la modernité et le rayonnement de l’Agglomération Fécamp Caux Littoral »,* indique Marie-Agnès Poussier-Winsback, Présidente de l’Agglomération Fécamp Caux Littoral.

*« S’attachant à renforcer les capacités d’investissement des Intercommunalités, le Département de la Seine-Maritime a pris l’engagement de signer avec chacune d’entre elles un contrat territorial de développement. Il s’agit, pour la collectivité départementale, d’apporter son soutien financier à des projets structurants répondant aux besoins quotidiens des habitants. Depuis la mise en œuvre de cette politique, le Département agit fortement pour aider les territoires, notamment les plus ruraux, à s’équiper et à se moderniser »,* indique Pascal Martin, Président du Département de la Seine Maritime.

Ce contrat traduit la volonté commune et l’engagement de la Région Normandie, du Département de la Seine Maritime et de l’Agglomération Fécamp Caux Littoral à réaliser des projets structurants pour la période 2017-2021.

La Région accompagnera 32 des 36 projets d’investissement structurants portés par l’Agglomération Fécamp Caux Littoral pour un montant total de plus de 6,16 millions d’euros et le Département de Seine Maritime pour un montant total de 2,93 millions d’euros.

L’Agglomération Fécamp Caux Littoral, ses communes-membres, et les autres maîtres d’ouvrage soutiennent ces projets à hauteur de 22,97 millions d’euros. D’autres financements sont attendus (Etat, Europe…). Ils sont estimés à 8,39 millions d’euros.

Le contrat de territoire de la Communauté de l’Agglomération Fécamp Caux Littoral porte notamment sur les projets suivants :

-       Extension et requalification du Parc d’activités des Hautes Falaises

-       Création d’un espace de co-working/tiers lieu à Fécamp

-       Construction d’un bâtiment dédié aux agro-industries

-       Nouveau quartier du Clos Masure à Eletot

-       Centre-bourg de Saint Léonard

-       Reconversion de la friche industrielle Arcangioli à Fécamp

-       Reconversion de la friche Lepiller à Fécamp

-       Réhabilitation de la CCI en 37 logements, à Fécamp

-       Création de 10 logements sur le site de l’IFSI-Dunant à Fécamp

-       Salle polyvalente et sportive J. Anquetil, à Fécamp

-       Pôle culturel structurant du quartier de la Mâture

-       Salle culturelle la Concorde, à Valmont

-       Aménagements urbains de la presqu’île du grand quai, à Fécamp

-       Revitalisation du centre bourg de Fécamp

-       Halle au beurre, petits producteurs et ses abords, à Fécamp

-       Pôle de santé libéral et ambulatoire à Fécamp

-       Restructuration par l’habitat – Site Doris et Caux à Yport

Contacts presse :

**Région Normandie :**

Laure Wattinne - 02 31 06 78 96 – [laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr)

**Fécamp Caux Littoral Agglo :**   
Christine Luciani – 02 35 10 55 88 – [christine.luciani@agglo-fecampcauxlittoral.fr](mailto:christine.luciani@agglo-fecampcauxlittoral.fr)

**Département de la Seine Maritine :**

Sylvie Suzanon -  02 35 03 54 12 - [sylvie.suzanon@seinemaritime.fr](mailto:sylvie.suzanon@seinemaritime.fr)